

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS

POSTE COMPTABLE DE :

AC ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE ASSNT COLLECTIF

M4

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

ANNEE 2025

Accusé de réception en préfecture
02B-612962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

SOMMAIRE

P. 2	I. Informations générales Modalité de vote du mouvement		
P. 3	II. Présentation générale du budget supplémentaire A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
P. 8-9	III. Vote du budget supplémentaire A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 10-11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 12-13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 14-15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 16-14	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédits-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
P. 18	Arrêté et signatures		

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- budgétaires (délibération N° du)

V. Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	51 628,40	51 628,40
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	1 734 421,47
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	51 628,40	1 786 049,87

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	95 063,40	96 324,94
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	1 726 265,39	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 821 328,79	96 324,94

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 872 957,19	1 882 374,81
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Modèle de réception en préfecture
025-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	3 633 054,00	0,00	24 152,38	24 152,38	24 152,38
012	Charges de personnel	1 296 620,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges	2 345 697,00	0,00	44 967,00	44 967,00	44 967,00
Total des dépenses de gestion de service		7 275 371,00	0,00	69 119,38	69 119,38	69 119,38
66	Charges financieres	184 104,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	32 000,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	140 000,00	0,00	1 163,12	1 163,12	1 163,12
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 631 475,00	0,00	70 282,50	70 282,50	70 282,50
023	Virement sf vers si	4 145 430,47	0,00	-18 654,10	-18 654,10	-18 654,10
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	2 051 309,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 196 739,47	0,00	-18 654,10	-18 654,10	-18 654,10
TOTAL		13 828 214,47	0,00	51 628,40	51 628,40	51 628,40

D002 RESULTATS REPORTES		+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		=	51 628,40

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriques, prestations de services, marchandises	8 782 580,00	0,00	0,00		0,00
74	Subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion de service		8 792 580,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	757 050,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 554 630,00	0,00	0,00		0,00
72	Production immobilisee	10 000,00	0,00	51 628,40	51 628,40	51 628,40
042	Operation fonctionnement pour ordre	2 529 163,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 539 163,00	0,00	51 628,40	51 628,40	51 628,40
TOTAL		12 093 793,00	0,00	51 628,40	51 628,40	51 628,40

R002 RESULTATS REPORTES		+	1 734 421,47
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		=	1 786 049,87

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	-70 282,50
--	------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	322 007,50	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	127 591,95	0,00	43 435,00	43 435,00	43 435,00
Total des dépenses d'équipement		449 599,45	0,00	43 435,00	43 435,00	43 435,00
16	Emprunts et dettes assimilées	539 782,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		539 782,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		989 381,45	0,00	43 435,00	43 435,00	43 435,00
040	Operation investissement pour ordre	2 539 163,00	0,00	51 628,40	51 628,40	51 628,40
041	Operation investissement pour ordre	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 539 163,00	0,00	51 628,40	51 628,40	51 628,40
TOTAL		3 528 544,45	0,00	95 063,40	95 063,40	95 063,40

D001 RESULTATS REPORTES		+	1 726 265,39
-------------------------	--	---	--------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	1 821 328,79
--	--	---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	114 612,25	114 612,25	114 612,25
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	366,79	366,79	366,79
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	114 979,04	114 979,04	114 979,04
10	Dotations fonds divers et réserves	1 812 707,34	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		1 812 707,34	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 812 707,34	0,00	114 979,04	114 979,04	114 979,04
28	Amortissements des immobilisations	2 051 309,00	0,00	0,00		0,00
021	Virement sf vers si	4 145 430,47	0,00	-18 654,10	-18 654,10	-18 654,10
041	Operation investissement pour ordre	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 196 739,47	0,00	-18 654,10	-18 654,10	-18 654,10
TOTAL		8 009 446,81	0,00	96 324,94	96 324,94	96 324,94

R001 RESULTATS REPORTES		+	0,00
-------------------------	--	---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	96 324,94
--	--	---	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	-70 282,50
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget supplémentaire + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 152,38		24 152,38
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00		0,00
65	AUTRES CHARGES	44 967,00		44 967,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00		0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00		0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	1 163,12	0,00	1 163,12
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	Virement SF vers SI		-18 654,10	-18 654,10
Dépenses d'exploitation - Total		70 282,50	-18 654,10	51 628,40

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
--------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 628,40
--	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	43 435,00	51 628,40	95 063,40
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		43 435,00	51 628,40	95 063,40

+

D001 RESULTATS REPORTEES	1 726 265,39
--------------------------	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 821 328,79
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	B2

2 - RECETTES (du présent du budget supplémentaire + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00		0,00
72	PRODUCTION IMMOBILISÉE		51 628,40	51 628,40
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00		0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00		0,00
Recettes d'exploitation - Total		0,00	51 628,40	51 628,40

+

R002 RESULTATS REPORTEES	1 734 421,47
---------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 786 049,87
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	114 612,25		114 612,25
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	366,79		366,79
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		0,00	0,00
021	Virement SF vers SI		-18 654,10	-18 654,10
Recettes d'investissement - Total		114 979,04	-18 654,10	96 324,94

+

R001 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	-------------

+

Affectation aux comptes 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	96 324,94
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 633 054,00	24 152,38	24 152,38
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études, Prestations et Travaux - Branchements	57 000,00	0,00	0,00
6048	Achats d'études, Prestations et travaux - Autres	4 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	647 000,00	90 000,00	90 000,00
6062	Produits de traitement	680 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	360 000,00	-55 885,55	-55 885,55
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	25 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	15 000,00	0,00	0,00
6111	Sous-traitance générale - Branchements	25 000,00	0,00	0,00
6113	Sous-traitance générale - Analyses	29 000,00	0,00	0,00
6114	Sous-traitance générale - Evacuations des boues	575 000,00	0,00	0,00
6115	Sous-traitance générale - Interventions réseaux	338 770,00	0,00	0,00
6118	Sous-traitance générale - Autres	150 875,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61351	Locations Véhicules	0,00	0,00	0,00
61358	Location Matériels et Outillages	55 000,00	0,00	0,00
6152	Sur biens immobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et Réparation des Batiments et Abords	67 000,00	-25 541,77	-25 541,77
61528	Entretien et Réparation des Ouvrages Hydrauliques	70 000,00	-186,32	-186,32
6155	Sur biens mobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien et Réparation Matériels et Outillages	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	22 200,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 850,00	0,00	0,00
6183	Documentation technique et pédagogique	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 759,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Transports Divers	396 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
62621	Frais de Télécommunication - Fixes	6 000,00	0,00	0,00
62622	Frais de Télécommunication - Portables	5 000,00	0,00	0,00
62623	Frais de Télécommunication - Internet	2 000,00	0,00	0,00
62628	Frais de Télécommunication - Autres, Liaisons louées	6 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	2 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de Nettoyage des Locaux	16 000,00	0,00	0,00
6288	Autres prestations extérieurs diverses, Contrôles techniques	31 000,00	0,00	0,00
63713	Revers. Redevance Performance Assnt Collectif	26 100,00	0,00	0,00
6378	Autres Taxes et Redevances	0,00	15 766,02	15 766,02
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 296 620,00	0,00	0,00
6218	autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	6 219,00	0,00	0,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	9 145,00	0,00	0,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
026-812662611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6411	Traitements, salaires et appointements	613 498,00	0,00	0,00
6412	Congés payés du personnel	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	133 725,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	152 999,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	14 269,00	0,00	0,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	240 283,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	31 969,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	60 292,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	26 110,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	1 829,00	0,00	0,00
6474	Œuvres sociales	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 167,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	2 345 697,00	44 967,00	44 967,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en N.Valeurs	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 343 697,00	44 967,00	44 967,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	7 275 371,00	69 119,38	69 119,38
66	CHARGES FINANCIERES	184 104,00	0,00	0,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	189 415,00	0,00	0,00
66112	INTERETS ICNE	-5 311,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00
6688	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts Moratoires et Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00
6712	Pénalités, Amendes Fiscales et Pénales	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres Annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00
675	Valeur nette comptable des actifs cédés	2 000,00	0,00	0,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	140 000,00	1 163,12	1 163,12
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	140 000,00	1 163,12	1 163,12
6875	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 631 475,00	70 282,50	70 282,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement SF vers SI	4 145 430,47	-18 654,10	-18 654,10
	Virement SF vers SI	4 145 430,47	-18 654,10	-18 654,10
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 145 430,47	-18 654,10	-18 654,10
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	2 051 309,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 051 309,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 196 739,47	-18 654,10	-18 654,10

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	13 828 214,47	51 628,40	51 628,40
--	---------------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D002 RESULTATS REPORTES	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	51 628,40
------------------------------------	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	0,00
6459	Rembt sur charges S.S. et Prévoyance	10 000,00	0,00	0,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	8 782 580,00	0,00	0,00
704	Travaux	80 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance Assainissement - Part variable	7 525 325,00	0,00	0,00
70612	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,00	0,00	0,00
70613	Participation pour le financement de l'assainissement collectif	250 000,00	0,00	0,00
7064	Location de compteurs	912 255,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	15 000,00	0,00	0,00
7087	remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00	0,00	0,00
758	Produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7583	Divers autres produits (T.R.)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	8 792 580,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et Pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres Pds Except. sur Op. Gestion	5 000,00	0,00	0,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits Cessions d'Actifs	0,00	0,00	0,00
777	Q.P. Subv. Invest. virée au Résultat	0,00	0,00	0,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	757 050,00	0,00	0,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	757 050,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	9 554 630,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	10 000,00	51 628,40	51 628,40
721	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	51 628,40	51 628,40
042	OPERATION FONCTIONNEMENT POUR ORDRE	2 529 163,00	0,00	0,00
777	Q.P. Subv. Invest. virée au Résultat	2 529 163,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 539 163,00	51 628,40	51 628,40

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	12 093 793,00	51 628,40	51 628,40
--	---------------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R002 RESULTATS REPORTEES	1 734 421,47
---------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	1 786 049,87
------------------------------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	322 007,50	0,00	0,00
2031	Frais d'Etudes	322 007,50	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	127 591,95	43 435,00	43 435,00
21351	Installations générales, agencements, aménagements des Batiments d'Exploitation	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique (à subdiviser comme le 2151)	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	96 091,95	43 435,00	43 435,00
2154	Matériel industriel	27 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
21562	Matériel spécifique Assainissement	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	3 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier (à subdiviser comme le 2111)	500,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	449 599,45	43 435,00	43 435,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	539 782,00	0,00	0,00
1641	Emprunt bancaires	539 782,00	0,00	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	539 782,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	989 381,45	43 435,00	43 435,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	2 539 163,00	51 628,40	51 628,40
139111	Subvention - EAURMC	769 611,00	0,00	0,00
139118	Subventions Etat	744 610,00	0,00	0,00
13912	Subventions CTC	273 728,00	0,00	0,00
13913	Subventions Département	308 177,00	0,00	0,00
13914	Subventions Communes	30 959,00	0,00	0,00
13916	Subventions O.E.C.	0,00	0,00	0,00
13917	Subventions U.E.	402 078,00	0,00	0,00
2031	Frais d'Etudes	10 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21562	Matériel spécifique Assainissement	0,00	51 628,40	51 628,40
041	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt bancaires	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 539 163,00	51 628,40	51 628,40

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 528 544,45	95 063,40	95 063,40
--	---------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D001 RESULTATS REPORTES	1 726 265,39
--------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	1 821 328,79
------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	0,00	114 612,25	114 612,25
13111	Subventions AERMC	0,00	114 612,25	114 612,25
13118	Subventions Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subventions CTC	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00
1316	Subventions OEC	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	366,79	366,79
2154	Matériel (à subdiviser comme le 2111)	0,00	366,79	366,79
2155	Outils (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	0,00	114 979,04	114 979,04
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 812 707,34	0,00	0,00
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 812 707,34	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	1 812 707,34	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 812 707,34	114 979,04	114 979,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	2 051 309,00	0,00	0,00
28031	Frais d'Etudes	70 198,00	0,00	0,00
28032	Frais de Recherches	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'Insertion	990,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits, Licences	0,00	0,00	0,00
281355	Batiments Administratifs	0,00	0,00	0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux	1 920 290,00	0,00	0,00
28154	Matériels Industriels	5 719,00	0,00	0,00
28155	Outillages Industriels	243,00	0,00	0,00
281562	Matériels spécifiques d'exploitation - Scc Assainissement	51 803,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, Agencements	0,00	0,00	0,00
28182	Matériels de transport	1 217,00	0,00	0,00
28183	Matériels de bureau	647,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	202,00	0,00	0,00
021	Virement SF vers SI	4 145 430,47	-18 654,10	-18 654,10
	Virement SF vers SI	4 145 430,47	-18 654,10	-18 654,10
041	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt bancaires	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	6 196 739,47	-18 654,10	-18 654,10

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	8 009 446,81	96 324,94	96 324,94
--	---------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R001 RESULTATS REPORTES	0,00
--------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	96 324,94
------------------------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements 2024		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV – ANNEXES	IV
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)			A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (6)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 011 689,25									
1641 Emprunts en euros (Total)					8 261 089,25									
MIR28357EUR	DEXIA CL	28/12/2012	01/01/2016	01/03/2016	874 999,96	F	Taux fixe à 4,41 %	4,410	4,550	EUR	T	C	O	A-1
A28110WFF	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2011	01/01/2016	25/03/2016	1 904 793,02	F	Taux fixe à 4,98 %	4,980	4,980	EUR	A	P	O	A-1
MON59323EUR001	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/01/2016	01/06/2016	826 324,84	F	Taux fixe à 4,06 %	4,960	5,032	EUR	A	P	O	A-1
14591 / ref ONE 8206846	SOCIETE GENERALE	30/12/2011	01/01/2016	30/12/2016	1 100 000,00	F	Taux fixe à 4,04 %	4,640	4,791	EUR	A	C	O	A-1
1459 ref ONE 8206880	SOCIETE GENERALE	31/12/2012	01/01/2016	31/12/2016	1 178 571,43	F	Taux fixe à 4,86 %	4,860	5,023	EUR	A	C	O	A-1
00000280214	CREDIT AGRICOLE	24/06/2021	22/07/2021	22/07/2022	1 175 000,00	F	Taux fixe à 1,2 %	1,200	1,200	EUR	A	P	O	A-1
1315343	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/03/2018	01/06/2021	01/09/2021	1 200 000,00	V	(Net APD) : 0,9541 sur Lend AP (Net)	1,450	1,450	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)														
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					750 000,00									
Convention CO2184 au 31/12/2010	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/03/2010	01/01/2016	04/01/2016	750 000,00	F	Taux fixe à 3,37 %	3,370	3,463	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)														
1676 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total Général					9 011 689,25									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'émission.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (échéancier) ; L : taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (échéancier) ; L : taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour en fixe, X pour autres à préciser.
(8) Cotation d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	
A1.2	

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Emprunts et dettes au 01/01/2025												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts parus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				5 154 974,21					539 781,24	189 414,29		73 282,91
1641 Emprunts en euros (total)				4 674 974,21					509 781,24	173 397,57		69 449,53
MIN28357EUR	N		A-1	459 999,84	11,92	F	Taux fixe à 4,41 %	4,550	41 666,08	21 855,70		1 684,37
A29110WF	N		A-1	1 519 757,02	17,23	F	Taux fixe à 4,98 %	4,980	54 122,51	75 883,90		55 755,16
MON509230EUR001	N		A-1	312 219,25	3,58	F	Taux fixe à 4,96 %	5,032	72 481,66	15 701,16		5 020,64
1458/1 ref ONE 8206846	N		A-1	200 000,00	2	F	Taux fixe à 4,64 %	4,791	100 000,00	9 408,90		12,89
1459 ref ONE 8206880	N		A-1	214 285,72	2	F	Taux fixe à 4,86 %	5,023	107 142,86	10 556,93		0,00
0000208244	N		A-1	1 051 789,26	21,56	F	Taux fixe à 1,2 %	1,200	42 059,85	12 821,47		5 317,91
1315343	N		A-1	876 923,12	9,42	V	(Livret A(P(déjà) + 0,95)/Floor 0 sur Livret A(Préféré)	3,950	92 307,68	27 767,51		1 656,55
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				480 000,00					30 000,00	18 016,62		3 833,38
Convention C02184 du 31/03/2010	N		A-1	480 000,00	15,75	F	Taux fixe à 3,37 %	3,463	30 000,00	16 016,62		3 833,38
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		5 154 974,21					539 781,24	189 414,29	0,00	73 282,91

(9) Siégeant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au variable entièrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 01/03/7C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/2010 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2025 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2025 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et les intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	5 154 974 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2025	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
028-812952611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)										
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap .

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			1 000 €
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	
Linéaire	Ouvrages génie civil – installations lourdes (usines, transfert,...)	60 ans	n° 124 du 07/02/2019
	Ouvrages génie civil – installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil – installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	
	Bâtiments	50 ans	n° 268 du 25/02/2025

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2025
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	141 163		4 107 541	4 248 704	757 050	3 491 654
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques (Actifs C.A.B.)			3 650 000	3 650 000	730 000	2 920 000
Autres provisions pour risques (Renouvellement)	141 163		407 541	548 704	27 050	521 654
Autres provisions pour risques (BIOMEDIAS)	0		50 000	50 000		50 000
.....						
Dépréciation (2)			0	0		0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	141 163		4 107 541	4 248 704	757 050	3 491 654
TOTAL GENERAL	141 163		4 107 541	4 248 704	757 050	3 491 654

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(I)	Libellé (I)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 51 628,40
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 51 628,40
Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)	0,00
1641	Emprunt bancaires	0,00
1687	Autres dettes	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Transfert entre sections = C + D		51 628,40
Reprises / autofinancement antérieur (C)		51 628,40
2031	Frais d'Etudes	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00
21562	Materiel spécifique Assainissement	51 628,40
139111	Subvention - EAURMC	0,00
139118	Subventions Etat	0,00
13912	Subventions CTC	0,00
13916	Subventions O.E.C.	0,00
13913	Subventions Département	0,00
13914	Subventions Communes	0,00
13917	Subventions U.E.	0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	51 628,40	1 726 265,39	1 777 893,79

Art.	Libellé	Montant
16449		
166	Refinancement de Dettes	0,00
Total		

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(1)	Libellé (1)	Recettes votées
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III -18 654,10
Ressources propres externes (G)		0,00
1021	Dotation	0,00
1068	Autres réserves	0,00
Autres recettes financières (H)		0,00
1641	Emprunt en euro auprès des ctbs bancaires	0,00
166	Refinancement de Dettes	0,00
Transferts entre sections (J)		0,00
28051	Concessions et droits, Licences	0,00
281355	Batiments Administratifs	0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux	0,00
281562	Matériels spécifiques d'exploitation - See Assainissement	0,00
28154	Matériels Industriels	0,00
28155	Outillages Industriels	0,00
28033	Frais d'Insertion	0,00
28181	Installations générales, Agencements	0,00
28182	Matériels de transport	0,00
28183	Matériels de bureau	0,00
28184	Mobilier	0,00
28031	Frais d'Etudes	0,00
28032	Frais de Recherches	0,00
Virement de la sect. exploitation (K)		-18 654,10
	Virement SF vers SI	-18 654,10

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	-18 654,10	0,00	1 812 707,34	1 794 053,24

Art.	Libellé	Montant
16449		
166	Refinancement de Dettes	0,00
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	1 726 265,39
Recettes financières	1 794 053,24
Solde (recettes - dépenses)	67 787,85
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	67 787,85
Résultat hors charges transférées	86 441,95

(1) . Indiquer le signe algébrique

(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Assainissement (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	3 657 206,38	013	Atténuation de charges	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 296 620,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	8 782 580,00
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	2 390 664,00	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	184 104,00	75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles	32 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)	141 163,12	77	Produits exceptionnels	5 000,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	757 050,00
Total des dépenses réelles		7 701 757,50	Total des recettes réelles		9 554 630,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 051 309,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 590 791,40
68	Dotation Amortissement	2 051 309,00	72	Production Immobilisée	61 628,40
			777	Reprise Q.P. Subventions	2 529 163,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	4 126 776,37			
Total des dépenses d'ordre		6 178 085,37	Total des recettes d'ordre		2 590 791,40
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		13 879 842,87	TOTAL GENERAL DE RECETTES		13 879 842,87

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations et des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif) les reprises annuelles des résultats.

Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Assainissement (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	322 007,50	13	Subventions d'équipement	114 612,25
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	171 026,95	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	0,00	21	Immobilisations corporelles	366,79
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)		0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
...					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	23	Immobilisation en cours	0,00
13	Subventions d'équipement	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 812 707,34
16	Emprunts et dettes assimilées	539 782,00	106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00	45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
Total des dépenses réelles		1 032 816,45	Total des recettes réelles		1 927 686,38
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 590 791,40	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 051 309,00
13	Subventions d'Investissement	2 529 163,00	28	Amortissements	2 051 309,00
20	Immobilisation Incorporelle	10 000,00			
21	Immobilisation Corporelles	51 628,40			
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 590 791,40	Total des recettes d'ordre		6 178 085,34
D 001 (4)		1 726 265,39	R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		5 349 873,24	TOTAL GENERAL DE RECETTES		8 105 771,72

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581					4582	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

CIVILISATION																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT		B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT		
Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) + Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) + Annuité nette de la dette de l'exercice (2) - Provisions pour garanties d'emprunt	A	
	B	
	C	
	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	
Recettes réelles de fonctionnement	II	
Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.
 (2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS recus	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL							

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2

1. SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT									
N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Montant des CP		Restes à financer		Restes à financer		N° ou intitulé de l'AP
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Revisions de l'exercice N	Total cumulé toutes les délibérations y compris pour N	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/1N) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer l'exercice N+1	Restes à financer l'exercice N+1	Restes à financer l'exercice N+1 (3)	
Diagnostic et Schéma Directeur Assiti	214 900		214 900	20 780	194 120	-	-	-	
ASST-6041-000-ETU-JDEV-EXT-246 / 24ETU02FE2									
R.E.U.T. - Baïna Sud	56 313		56 313		36 313	20 000	-	1	
ASST-6041-003-ETU-JDEV-EXT-243 / 24ETU01HEC1									
Digestion Thermique des Bouses - Baïna Sud	21 600		21 600	17 100	4 500	-	-	-	
ASST-6041-003-ETU-JDEV-EXT-243 / 24ETU01HE2									
Pigéola - mise en œuvre dispositif de transfert effluents	45 325		45 325		45 325	-	-	-	
ASST-6042-003-ETU-JDEV-EXT-178 / 24MO00BL1									
Desaibleur A rinçula - traitement des disfonctionnements	27 650		27 650		27 650	-	-	-	
ASST-6042-003-ETU-JDEV-EXT-191 / 24MO00CE2		82 205	82 205	82 205	82 205	-	-	-	
DevoirementPR Furiani Armand Ccsari									
ASST-6042-120-260	365 788	365 788	82 205	37 880	390 113	20 000	-	1	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux crédits émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'établissement compté des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT									
N° ou intitulé de l'AP	Montant des AE		Montant des CP		Restes à financer		Restes à financer		N° ou intitulé de l'AP
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Revisions de l'exercice N	Total cumulé toutes les délibérations y compris pour N	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/1N) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer l'exercice N+1	Restes à financer l'exercice N+1	Restes à financer l'exercice N+1 (3)	
21F0NSE1	2 880 000		2 880 000	1 887 022	575 000	302 978	-	25 000	
21F07AM1	4 400 000		4 400 000	1 212 407	385 000	450 000	-	2 352 593	
21F21CAP1	562 500		562 500	242 955	100 000	100 000	-	119 545	
21F21CAP2	464 200		464 200	226 175	75 000	90 000	-	73 035	
21T04TE2	1 200 000		1 200 000	479 973	200 000	250 000	-	270 027	
22AO00KEM1	1 173 600	450 000,00	1 623 600	1 123 686	468 154	31 760	-	0	
22AO00BRE2	129 282		129 282	6 517	5 000	6 000	-	111 765	
22AO00BRE3	429 898		429 898	45 907	20 000	20 000	-	343 991	
22AO00YAB4	309 132		309 132	246 422	60 710	-	-	0	
22AO00SNF5	406 400		406 400	78 280	40 000	40 000	-	248 120	
22AO00SNF6	376 600		376 600	191 980	70 000	70 000	-	44 620	
22AO00KEM7	30 240		30 240	29 104	1 136	-	-	0	
22AO00SNF10	165 600		165 600	19 426	15 000	15 000	-	116 174	
	12 827 452	450 000	12 977 452	5 791 854	2 015 000	1 465 718	-	3 704 800	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux crédits émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'établissement compté des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
02B-812562611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025			C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A+						
Directeur général adjoint des services	CDI						
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							0
FILIERE TECHNIQUE (c)		12	2,08	14,08	14,08		14,08
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		12	2,08	14,08	14,08	0	14,08

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc....

Accusé de réception en préfecture
028-812932611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025(suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2025	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
néant						
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'étus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS	C3
UN ENGAGEMENT FINANCIER	
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).

Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement non Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2023		812962611	SPIC	OUI

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 9
 Nombre de membres présents6.....
 Nombre de suffrages exprimés6.....
 VOTES : Pour6.....
 Contre0.....
 Abstentions0.....

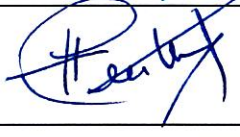
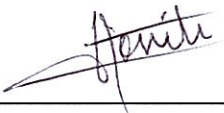
Date de convocation 22.10.2025

Présenté par le Président,
 A BASTIA le 14/10/2025
 Le Président,

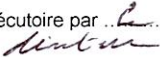
Délibéré par le conseil d'Administration, réunion en session ordinaire.

A BASTIA, le 14/10/2025

Les membres du Conseil d'Administration

Noms	Prénoms	Signature
SAVELLI	Pierre	
LEONARDI	Jean-Charles	
PADOVANI	Marie-Hélène	
PERETTI	Philippe	
POZZO DI BORGO	Louis	
ROMITI	Gérard	
ROSSI	Michel	
TIERI	Paul	
ZUCCARELLI	Jean	

ul

Certifié exécutoire par  (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/10/2025, et de la publication le 21/10/2025
 A BASTIA, le 22/10/2025

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ..

